

1519 (18 MAI).

Lettres royales aux gardes et m^{es} part^{es}
pour faire à Paris et à Lyon, pendant
deux mois, des escus au soleil à 22 k. $\frac{3}{4}$ et
 $\frac{1}{8}$, à $\frac{1}{8}$ k. de remède, de 71 $\frac{1}{2}$ au marc, pour
40 s. t. pièce, et des gros testons à 11 d.
18 gr. de loi A. R., de 25 $\frac{1}{2}$ au marc, pour
10 s. t. pièce.

Et en chacune desquelles pièces tant
d'or que d'argent qui ainsi seront forgées
et monnoyées, voullons estre mis une
nouvelle différence, et telle qu'elle vous
sera baillée par les généraulx de noz
monn^{es} ou l'un d'eulx que nous envoyons
devers vous.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 62, fol. 174 r^o et v^o,
et Z, 1^o, 61, fol. 64 v^o et 65 r^o.)